

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS.

Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00
Trois mois.....\$0.50

L'abonnement est strictement
payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

1ere insertion par ligne.... 10
Insertions subséquentes.... 5c

Les annonces à long terme se-
ront publiées à des conditions
avantageuses

Pour pouvoir discontinuer de
recevoir le journal, il faut donner
un avis d'au moins quinze jours
avant l'expiration de son abon-
nement et avoir payé tous les ar-
rages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

QUEBEC

SAMEDI 18 DECEMBRE 1886.

LES GRIEFS HISTORIQUES
EN IRLANDE

Nous lisons dans les *Annales catholiques*,
de Paris :

C'est avec Henri VIII et Elisabeth que
commence le véritable effort de la Grande-
Bretagne pour achever la conquête de l'île
d'Irlande ; et, dès lors, à l'antagonisme des deux
races au conflit des intérêts vient s'ajouter la
haine religieuse. Entre l'Angleterre puritaine
et l'Irlande catholique s'engage un duel corps
à corps où chaque génération, depuis trois
siècles, se jette à son tour. L'oppression en-
gendre la révolte, et la révolte est noyée dans
le sang. Il ne s'agit pas ici de refaire cette
histoire, qui se trouve partout. Rappelons en
seulement les traits essentiels.

Vers 1565, la reine Elisabeth entreprend
la "colonisation" en grand de l'Irlande par
le procédé élémentaire qui consiste à dépossé-
der les détenteurs du sol, pour l'attribuer à
des Anglais. Le pays tout entier se soulève,
sous le commandement de John Desmond, qui
appelle l'Espagne à son aide. Sur quoi, l'An-
gleterre envoie en Irlande, avec les Sydney,
les Sussex, les Walter Raleigh, des armées
qui ont pour mot d'ordre l'extermination des
rebelles. "A Noël, écrit en 1576 un des gé-
néraux anglais, sir Nicolas Malby, j'entrâi dans
le Connaught, et, m'apercevant bientôt qu'en
usant de douceur, j'arriverais seulement à me
faire couper la gorge, je préférai adopter une
autre tactique ; je m'engageai donc dans les
montagnes, avec la résolution arrêtée de dé-
truire ces gens par le fer et le feu, n'épar-
gnant ni les vieillards ni les enfants. J'ai brûlé
toutes leurs récoltes et toutes leurs maisons,
et passé au fil de l'épée tout ce qui m'est
tombé sous la main... Ceci se passait dans le
pays de Shane Burke. J'ai fait de même dans
celui d'Ullick Burke."

Les autres généraux anglais rivalisaient
d'ardeur avec ce boucher ; tant et si bien
qu'après quelques années de pendaisons, de
massacres et d'incendies, le Munster tout en-
tier n'était plus qu'un vaste désert, où quel-
ques misérables erraient comme des ombres et
venaient d'eux-mêmes s'offrir au couteau des
soldats d'Elisabeth. La reine vierge résolut
alors de repeupler ce désert : elle déclara con-
fiscés tous les biens des Desmond (plus de
500,000 acres) et les offrit gratuitement à
qui voudrait les "planter" avec l'aide de
bras anglais. Les concessionnaires ne devaient
payer de redevance à la couronne qu'au bout
de six ans, et cette redevance devait toujours
rester des plus faibles. En dépit de tous ces
avantages, la colonisation fit peu de progrès.
Il fallut peu à peu se décider à l'abandonner
ou à faire travailler les terres par les Irlan-
dais dépossédés qui survivaient aux massa-
cres. Comment ces pauvres gens auraient-ils
pu ne pas nourrir des pensées de revanche ?

Cette revanche fut tentée dans l'Ulster à la
mort d'Elisabeth. Elle aboutit à de nouveaux

désastres, et à de nouveaux supplices, à de
nouvelles confiscations. Les comtés de Tyrone,
de Derry, de Donegal, d'Armagh, de Fermanagh,
de Cavan, — en tout près de 3 millions
d'acres. — sont saisis par la couronne et dis-
tribués par lots à des planteurs écossais.

**

En 1641, sous Charles Ier, quelques Irlan-
dais, émigrés sur le continent et initiés dans
les rangs de l'armée française à l'art de la
guerre moderne, entreprennent d'affranchir
leur patrie. Ils la soulèvent, tiennent tête pen-
dant huit ans à toutes les forces britanniques
et, en 1649, obligent le roi d'Angleterre à
leur accorder par un traité formel les condi-
tions qu'ils dictent eux-mêmes. Mais, quel-
ques jours plus tard, la tête de Charles roule
sur l'échafaud, et c'est Cromwell en personne,
escorté de son fils, d'Ireton et de Ludlow, qui
se charge de déchirer le traité de Kilkenny.

"Pour Jésus !... Pas de quartier !" Tel
est le cri de guerre qu'il donne à ses têtes
rondes. Drogheda, puis Wexford, sont pris
d'assaut ; hommes, femmes et enfants y sont
tués jusqu'au dernier ; Galway tombe en 1652.
Les populations, épuisées par dix ans de
guerre et de famine, sont obligées de se ren-
dre à merci et de déposer les armes. Il ne reste
plus à Cromwell qu'à tirer parti de sa victoire
pour en faire payer les frais à l'Irlande.

Sa première idée était d'achever l'extermi-
nation de la race indigène, pour la remplacer
par des colons anglais. Mais ce sombre génie
lui-même recula devant la seule opération qui
pût en finir à jamais avec la "gangrène irlan-
daise." Il s'arrêta à un moyen terme d'une
efficacité beaucoup moins radicale. Ce moyen-
terme consistait à déporter ou, comme on di-
sait alors, à *transplanter* tous les Irlandais
dans la région de l'île bornée par le Shannon,
et à les y parquer comme des pestiférés, en
distribuant tout le reste du territoire à des
familles anglaises.

L'entreprise fut conduite avec une méthode
et une rigueur toutes puritaines. Des milliers
d'Irlandais furent embarqués comme esclaves
pour les Indes occidentales, des milliers d'au-
tres internés dans le Connaught, avec peine,
de mort pour quiconque en franchirait les li-
mites. Toutes les terres, cadastrées avec soin,
furent tirées au sort entre les soldats de Crom-
well, qui leur devait trois ans de solde. Mais
après tout, ces terres, il fallait les cultiver pour
les mettre en valeur, et le laboureur anglais
se refusait à l'exil volontaire. Peu à peu, les
paysans indigènes y revinrent avec la ténacité
particulière à leur classe, y firent souches, re-
construisirent la nation irlandaise sous les qua-
rante à cinquante mille landlords imposés par
la violence et la fraude. Quarante ans après
la mort de Cromwell, ces landlords ne savaient
même plus un mot d'anglais.

**

La restauration ne devait pas servir à pan-
ser des plaies si cruelles. Charles II se sou-
ciait peu de l'Irlande, qui était trop loin de
lui, et trouvait politique de ne pas troubler
les nouveaux occupants dans leur possession.
A peine crut-il nécessaire d'instituer à Du-

blin une cour de révision qui ne siégea qu'un
an, n'examina que sept cents affaires sur plus
de trois mille qui lui étaient soumises, et or-
donna à peine la restitution d'un sixième des
terres confisquées.

Après la révolution de 1688, les Irlandais
n'en prirent qu'avec plus d'ardeur parti pour
Jacques II, quand il débarqua en Irlande
avec une poignée d'hommes. Même après sa
déroute de la Boyne, ils tinrent si bien tête
à Guillaume d'Orange que celui-ci se vit obli-
gé, en 1691, de leur accorder, par le traité
du Limerick, la liberté religieuse et les privi-
lèges politiques qui pouvaient la garantir.
Mais, comme tant d'autres chartes, celle-là
devait bientôt être violée. Tous les jacobites
irlandais durent s'expatrier (un grand nom-
bre prirent du service en France : plus de
50,000 Irlandais devaient mourir sous nos
drapeaux dans la première moitié du dix-hui-
tième siècle) ; quatre mille autres furent expro-
priés d'un million d'acres que Guillaume dis-
tribua à ses partisans. Et, bientôt à ces re-
présailles déjà si dures, vinrent s'ajouter les
rigueurs du Code pénal, ce code qui érigeait
l'espionnage en système et la trahison en acte,
méritoire au foyer de l'Irlandais, ce code
dont Burke a pu dire : "Jamais l'ingénieuse
perversité de l'homme n'enfanta de machine
plus parfaite, plus mûrement élaborée, plus
propre à opprimer, à appauvrir, à dégrader
un peuple, à avilir en lui la nature humaine
elle-même."

Sous les mailles de ce despotisme sans nom
qui s'attaquait à ce que l'homme a de plus
cher, aux droits de la conscience, à la sainteté
du foyer, — sous le poids d'une législation qui
lui interdisait, en quelque sorte, l'eau et le
feu, la privait de tous les droits politiques et
lui fermait toutes les carrières, après lui avoir
pris jusqu'au dernier sillon, — la nation ir-
landaise persistait à vivre et à multiplier.
Comment aurait-elle pu ne pas nourrir au
plus profond de son âme collective des rêves
de vengeance et de justice ?

L'émancipation américaine et la Révolu-
tion française lui parurent l'aurore de sa ré-
génération. Hélas ! une fois encore, le glo-
rieux effort de 1793, la révolte armée, la vic-
toire même ne devaient aboutir qu'à un nau-
rage. Comme si le sort devait une ironie de
plus à cette destinée du peuple martyr, c'est
un Parlement irlandais qui allait, par son
propre vote, en 1800, abdiquer l'indépen-
dance nationale à peine reconquise. Pitt l'a-
vait acheté en bloc, au prix de douze cent
mille guinées.

Ces choses sont déjà loin. Mais ce serait
une grande erreur de croire qu'elles aient, aux
yeux des Irlandais, un caractère préhistorique.
La tradition orale, servie par toute une litté-
rature indigène, maintient la plaie vive et
saignante. Tel misérable hère, mourant de
faim sur la globe jadis possédée par ses an-
cêtres, sait qu'ils ont régné où il sert, porte
leur nom avec un touchant orgueil et béch-
tristement pour les autres le champ qu'il oroit
le sein. Il n'ignore point comment on le lui
a pris, à quelle date et par quel procédé. Pour-

rait-il ne pas voir dans le possesseur présent
le pire des ennemis ?

Le Chatiment

Nous lisons dans l'*Univers* :

M. Renan vient de se faire justice lui-
même. Sa dernière œuvre, *l'Abbesse de Jouarre*,
est le châtimeut de la *Vie de Jésus*. Ce
blesphémateur public de la divinité de Notre-
Seigneur Jésus Christ est tombé au rang des
pornographes du ruisseau. Réputé savant,
grand esprit, philosophe, pour s'être acharné,
durant une longue vie de labeur, à démolir,
au nom de la raison et de l'histoire, les dog-
mes chrétiens, à rabaisser le divin Rédemp-
teur au rôle d'un jeune tribun moraliste, à
détruire dans les âmes les certitudes de la foi
et les espérances de l'autre vie, ce pontife de
la libre-pensée, ce superbe philosophe finit
misérablement dans la boue. De l'apostasie au
délire libidineux, quelle suite de chutes la-
mentables ; quelle dégringolade de l'orgueil,
de la science, de la philosophie !

C'est une stupeur dans toute la presse. Les
journaux les plus habitués à glorifier en cet
homme un des maîtres de la raison moderne,
à exalter sa pensée, ses œuvres, son style, de-
meurent confondus d'un si prodigieux avilisse-
ment. Tout ceux que la honte de parler n'a
pas arrêtés ont flétri le triste auteur de *l'Ab-
besse de Jouarre*, et, à part le *Figaro*, qui a
osé présenter à son public cette immonde pro-
duction comme une "œuvre de haut goût"
tous, depuis le *Moniteur universel* jusqu'au
Charivari, tous, et le *Gaulois*, et la *Républi-
que française* et le *Paris*, ont justement ré-
prouvé une œuvre de débauche qui n'a de
place que dans une littérature innommée.

Etre renié par d'anciens admirateurs ; être
à la fois sifflé comme auteur du plus piteux
drame et conspué comme vieillard libertin ;
entendre évoquer sur son œuvre les noms des
écrivains qui ont laissé dans la postérité le
souvenir le plus honteux de leurs turpitudes,
être comparé, jusque dans des journaux amis,
au triste marquis de Sade ; n'avoir à choisir
dans les jugements de la presse qu'entre la
note d'inqualifiable scandale ou de stupé-
fiante démence ; quel châtimeut pour Renan !

Il en est là, cet ancien séminariste, cet
apostat, cet adversaire de Notre Seigneur Jé-
sus Christ ! Voltaire lui-même n'est pas tom-
bé si bas.

Les libres-penseurs ne comprendront pas la
leçon. Les croyants admireront la justice de
Dieu. Si l'on eût demandé aux chrétiens,
quelles représailles ils eussent voulu tirer de
l'auteur de la *Vie de Jésus*, il n'en auraient
pas choisi d'autres que le spectacle de cette
misérable chute. Avoir commencé par la *Vie
de Jésus* et finir par *l'Abbesse de Jouarre* ; il
n'en faut pas plus, ni pour notre vengeance,
ni pour la justification de nos croyances, atta-
quées si perfidement depuis quarante ans par
cet homme. Qui douterait que ce ne soit un
châtiment d'en Haut ?

Quand fut frappé, au faite de sa puissance, l'homme qui avait été l'instigateur de la persécution contre le catholicisme, celui qui avait fait de la guerre à l'Eglise le principal objet de la politique républicaine, et grâce à qui il n'y a plus de catéchisme aux mains des petits enfants, plus de crucifix dans les écoles, plus de Dieu dans les livres, plus de prêtres ni de religieuses dans les hôpitaux, quand M. Gambetta mourut inopinément d'un misérable mal d'entrailles, les catholiques opprimés ont pu se souvenir d'un autre persécuteur de la religion emporté de la même manière : et peut-être l'histoire ecclésiastique mettra-t-elle le nom de ce Gambetta à côté de celui d'Antiochus Epiphane.

Et aujourd'hui, en entendant même des voix étrangères à l'Eglise gémir sur la chute soudaine d'une intelligence qu'on croyait si haute, et déplorer cette démence libidineuse ; en voyant ce blasphémateur de Jésus-Christ frappé tout à coup dans son esprit et précipité du faite d'une orgueilleuse science dans les bas-fonds de la luxure, qui ne songerait aussi au roi de Babylone, à la statue d'or, ignominieusement changé en bête ? Et cependant il faut avoir pitié de cette catastrophe lamentable. Après avoir reconnu la justice de Dieu, il reste aux chrétiens à implorer sa miséricorde. Nous sommes vengés ; que Dieu pardonne !

ARTHUR LOTH.

DECLARATION SOLENNELLE

Les journaux ministériels ayant fait un abus incroyable de la dernière circulaire de Mgr Lafleche, en prétendant que ce document constitue une condamnation formelle du mouvement politique dit national, nous croyons devoir publier la déclaration solennelle suivante qui ne sera pas contredite. On y verra la preuve que la presse ministérielle a bien tort d'invoquer le nom de Mgr Lafleche contre nous.

Je, Jules Paul Tardivel, de la ville de Québec, journaliste, déclare solennellement ce qui suit.

Le vendredi, 12 novembre 1886, M. l'abbé, Tassé curé de Sainte Scholastique, M. l'abbé Champeau curé de Berthier [en haut] et moi-même avons eu une entrevue avec Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, touchant les questions politiques du jour.

Sa Grandeur nous a dit, en substance, entre autres choses :

" 1o Qu'Elle croit les Canadiens-français en général à peu près d'accord à reconnaître que l'on a négligé de rendre justice aux Métis du Nord-Ouest, et à regarder l'exécution de leur infortuné chef, Louis Riel, comme un fait bien regrettable ; que la responsabilité de tout cela retombe sur ceux qui en sont les auteurs ;

" 2o Qu'il y a divergence d'opinion sur les moyens à prendre pour remédier à ces griefs ; qu'en présence des hommes éclairés et consciencieux, et des graves raisons qu'il y a pour ou contre ces moyens, Elle n'a point voulu prendre de parti à ce sujet, redoutant d'assumer une aussi grave responsabilité sans y être obligée ;

" 3o Que sans se prononcer sur l'opportunité du mouvement politique dit national, Elle reconnaît qu'il est légitime et nullement révolutionnaire en lui-même, attendu

qu'il est l'exercice d'un droit que la constitution de notre pays accorde aux citoyens pour obtenir le redressement de leurs griefs ;

" 4o Que les journaux *L'Etendard*, la *Vérité* et le *Journal des Trois Rivières* ont pris d'eux mêmes, comme c'était leur droit, l'attitude qu'ils ont jugé convenable sur cette question, sans aucune intervention de sa part, et qu'Elle n'a assumé aucune responsabilité à ce sujet, parce qu'Elle s'est tenue à l'écart, ne voulant ni approuver ni blâmer cette attitude ; mais qu'Elle a regretté quelquefois des paroles acerbes dans cette lutte et contraires à la modération recommandée par le S. Père aux écrivains catholiques dans les questions libres. "

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte passé dans la trente-septième année du règne de Sa Majesté intitulé : Acte pour la suppression des serments volontaires et extrajudiciaires.

Faite et signée devant moi, à Québec, ce quatorzième jour de décembre 1886.

L. DROUIN J. P.

Par là on voit combien est mensongère l'assertion des journaux ministériels qui affirment que le mouvement politique dit national est condamné comme révolutionnaire par l'épiscopat entier.

Monument Cartier - Brebeuf

On sait que le Cercle catholique de Québec a fait l'acquisition du terrain historique situé au confluent de la rivière St Charles et de la rivière Laitet, près Québec. Un triple souvenir s'attache à cette pointe de terre :

" C'est, dit M. Ernest Gagnon, l'emplacement du premier hivernement des blancs sur la terre canadienne [1535-36] ;

" C'est le lieu où Cartier fit arborer le signe de la Rédemption, en face de l'antique Stadaconé [3 mai 1536] ;

" C'est le coin du sol canadien d'où partirent les premiers héros de cette grande épopée qui s'appelle les Missions des Jésuites dans la Nouvelle France. "

Les Pères Jean de Brébeuf, Edmond Mâsse et Charles Lalemant prirent possession de ce terrain dans une cérémonie solennelle qui eut lieu le 23 septembre 1625. "Ce lieu, dit le regretté P. Martin, portait le nom de Fort Jacques-Cartier, en mémoire de ce navigateur célèbre qui l'avait illustré quatre-vingt dix ans auparavant par son courage et sa piété..... Il était situé tout près du couvent (des Récollets), mais de l'autre côté de la rivière St-Charles, au point où le Laitet lui verse le tribut de ses eaux. "

Nous apprenons avec le plus grand plaisir que le Comité Littéraire et Historique du Cercle a résolu d'élever un double monument sur le terrain nouvellement acquis, lequel, soit dit en passant, avait été acheté par des particuliers longtemps avant la spoliation des Biens des Jésuites.

D'après le projet actuellement à l'étude on ferait appel à tous les Canadiens et à tous les amis du Canada français, et on demanderait des souscriptions pour faire construire une croix en fonte de trente cinq pieds de hauteur avec l'écusson fleurdélysé et l'inscripton *Franciscus primus, Dei gra-*

tia Francorum rex regnat. Cette croix, *fac simile* de celle qui fut plantée le 3 mai 1536, serait arborée au même endroit et fixée dans un socle en granit portant aussi des inscriptions.

A côté de la croix on ferait construire une sorte de tumulus, comme le monument Garneau du cimetière Belmont, sur lequel seraient gravés les noms de Brébeuf, Mâsse et Lalemant.

Enfin, si la somme souscrite était suffisante, on ferait ériger, au sein même du faubourg St-Roch, une statue grandeur héroïque en l'honneur de l'illustre découvreur du Canada.

Nous aurons occasion de parler encore à nos lecteurs de ce projet, qui doit rencontrer les sympathies de tous les vrais patriotes. En attendant qu'on nous communique la liste de tous les membres du Comité littéraire et historique, nous donnons ci-après celle de ses officiers :

Président : Eugène E. Taché, député ministre des Terres de la Couronne ;

Vice-Présidents : P. E. Smith, chv. du St-Sépulcre, asst. greffier de l'Assemblée Législative, et Thomas Chapais, avocat, rédacteur en chef du *Courrier du Canada* ;

Trésorier : T. E. Hamel, membre de la Commission du Havre de Québec ;

Secrétaires-correspondants : Ernest Gagnon, secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics, et Amédée Robitaille, avocat et publiciste ;

Secrétaire archiviste : Charles Chartré, employé civil.

A propos de grappins

ou

Les terreurs d'un cultivateur de carottes

La petite histoire qui suit a tout l'air d'une charge ; elle est pourtant absolument authentique.

Donc, l'autre jour le *Journal de Québec* venait d'être mis sous presse.

Le vénérable propriétaire de cette vénérable feuille, installé dans son vénérable bureau où il forge ses vénérables foudres de diverses couleurs mais toujours ministérielles se fait remettre, selon son habitude antique et solennelle, une épreuve du journal, afin de s'assurer qu'aucune mauvaise graine anti-ministérielle n'est tombée dans son cher champ de carottes.

A peine son œil, exercé depuis de longues années à distinguer une virgule ministérielle d'une virgule oppositionniste, tombe-t-il sur la feuille encore humide qu'un cri d'horreur s'échappe de ses lèvres. Une vision terrifiante passe devant ses yeux : Les ministres lui apparaissent comme des spectres sourroucés qui arrachent toutes les carottes de son champ. Il se précipite au tube acoustique : " Arrêtez la presse, s'écrie-t-il, et faites monter les formes. "

Les formes sont montées. On les défait ; on en enlève avec soin quelques lignes, puis on les confie de nouveau au pressier. Alors, seulement, le vénérable propriétaire revient de sa terreur.

Et qu'est-ce donc qui l'avait ainsi bouleversé ? Pas grand chose : les vers très inoffensifs que nous publions ci-après. Mais il y est question de *grappins*. Or, *grappins* et *crampons* se ressemblent. Et M. Côté a craint que les ministres ne vinssent à y voir une allusion blessante pour eux ! Voilà pour

quoi il a fait arrêter la presse et remonter les formes !

Voici les très modestes vers sacrifiés à la piété ministérielle de M. Côté :

LES GRAPPINS

Par le chemin déclive,
Sur les trottoirs glissants,
Quelle allure craintive,
Ont les pauvres passants !
Car tous ne sauraient être
Comme sur des patins,
Mais tous devraient connaître
L'usage des grappins.

On ne peut pas le taire :
L'un fait de grands saluts,
L'autre veut mettre en terre
Nez, genou, même plus.
Tout cela prête à rire
Aux narquois, aux pas fins ;
Ils aiment à vous dire :
" Mettez donc vos grappins. "

En allant à la messe,
Dimanche, Malvina,
Malgré sa gentillesse,
Soudain se prosterna.
C'était devant l'église,
Aussitôt les gamins
Ont trouvé la devise :
" Il lui faut des grappins. "

Un galant des quarante,
Sans songer au verglas,
Vola vers la pimpante,
Mais il fit un faux pas.
" Pour payer ta gambade,
Crièrent des malins,
Achète, camarade,
Deux paires de grappins. "

E. B. LARIVIERE.

Nicolet, 30 novembre, 1886.

Grits et torys

Le *Globe*, ces jours derniers, a publié une dépêche où Mgr Lafleche est injustement et grossièrement attaqué.

Certes, nous condamnons cette attaque de toutes nos forces. Mais, enfin, on ne saurait la comparer aux attaques dont le *Mail* s'est rendu coupable dans ces derniers temps. Le *Globe*, il est vrai, a manqué gravement de respect envers un saint prélat. Mais certaines feuilles françaises de la province de Québec en ont fait souvent autant. Ce manque de respect condamnable n'est pas aussi coupable que les appels au fanatisme et à la haine que le *Mail* ne cesse de faire entendre depuis des mois. C'est donc à tort que l'on cherche, à cause de cette dépêche du *Globe*, à mettre les deux grands journaux d'Ontario sur un pied d'égalité. Le *Mail*, lui, ne se contente pas de pendre à parti tel ou tel évêque, en particulier. Il a déclaré la guerre à l'Eglise catholique entière ; c'est là, tous le voient, une faute beaucoup plus lourde encore.

On a beau dire, depuis quelques années le parti grit se montre plus favorable aux catholiques que le parti tory. Agit-il par conviction ou par intérêt ? Nous ne prétendons pas le savoir. Nous prenons le *fait*, public, indéniable, que nos coreligionnaires d'Ontario sont mieux traités par les grits que par les torys.

Maintenant, devons-nous nous jeter dans les bras des grits ? Pas le moins du monde. C'est une chose que nous n'avons jamais demandée. Ce serait une tactique peu sage, selon nous.

Secouer le joug tory, rompre ouverte-

ment avec les fanatiques; voilà ce que les Canadiens-français doivent faire. L'alliance des catholiques de la province de Québec avec les torys est criminelle et contre nature. Elle doit cesser. Mais nos compatriotes ne doivent pas se mettre à la remorque du parti grit, comme nos *bleus* sont actuellement à la remorque du parti tory. Ce serait le même mal sous une autre forme. Ce qu'il faut, c'est plus d'indépendance chez nos députés à Ottawa.

Que l'on contracte des alliances honorables, très bien ! Mais plus de servilisme vis-à-vis des torys ou des grits.

La situation politique

Les journaux ministériels discutent encore la position des partis politiques dans la province de Québec. Ils voudraient embrouiller une chose fort claire.

Dans sa lettre aux électeurs de Champlain, M. le Dr Trudel se déclare carrément contre le cabinet Ross ; les feuilles bleues sont forcées de l'admettre, tant le langage du député de Champlain est net et précis.

Par une lettre publiée naguère dans l'*Etendard*, M. Bourbonnais s'est déclaré, non moins catégoriquement, hostile au cabinet. D'ailleurs, le député de Soulanges a pris part aux récentes élections d'Iberville et de Montcalm, et il a travaillé contre le gouvernement. Donc, plus d'espoir de ce côté-là pour nos pauvres ministériels.

Nous savons que M. Larochelle n'attend que la première occasion pour voter la déchéance du ministère Ross.

Quant aux 32 autres membres de l'opposition, ils voteront tous contre M. Ross, personne n'en doute.

Le cabinet est donc certainement dans une minorité d'au moins cinq voix, en lui donnant MM Cameron et Beauchamp.

Mais, disent les journaux bleus, M. Mercier n'a pas la majorité, non plus.

Qu'est-ce que cela fait à M. Ross ? Il n'a pas à se demander si un tel ou un tel a la majorité. Ce n'est pas son affaire du tout, mais l'affaire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Ai-je l'appui de la majorité ? Voilà tout ce que le premier ministre doit se demander.

Et puisqu'il n'a pas l'appui de la majorité il doit s'en aller.

Quand il aura lâché prise, ce sera l'affaire du lieutenant-gouverneur de trouver un premier ministre qui jouira de la confiance de la majorité de la députation.

Voilà comment on procède en pays constitutionnel.

Mais nos cramponnés s'occupent de la constitution comme de l'homme dans la lune.

Le programme de M. Meredith

On s'occupe beaucoup du programme de M. Meredith, chef de l'opposition tory à la chambre provinciale d'Ontario.

Ce programme est long, diffus et peu intéressant. Cependant, les passages suivants nous ont paru dignes d'être cités. Voici :

" Dans notre époque avancée de civilisation, il répugne toujours de donner aux uns le droit de suffrage et de le refuser aux autres ; c'est à cause de cela que je voudrais substituer à la loi actuelle... LE PRINCIPE DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

" Je regrette que le gouvernement provincial, pour des motifs indignes, ait prêté

son concours à une agitation dangereuse dans la province de Québec, agitation dont le succès est de nature à rendre l'application de la loi impossible et consister une menace pour la paix et le bonheur des habitants du pays.

" Si le gouvernement d'Ontario devait être soutenu aux prochaines élections, ce serait, je crois, donner une nouvelle force à cette agitation."

Comme on le voit, ce chef du soi-disant parti conservateur est favorable au principe du suffrage universel, idée libérale. Ce qui n'empêchera pas la presse bleue de notre province de se scandaliser du radicalisme de M. Blake qui, sur ce chapitre, n'a rien dit de plus avancé !

On voit aussi que le parti tory, dans l'Ontario, s'occupe de la question Riel. Il ne parle pas de non-intervention, lui. Il se prononce carrément sur le mérite de la question, il prend fait et cause pour le gouvernement fédéral contre le mouvement national, et il combat M. Mowat parce que celui-ci paraît sympathique à la cause canadienne-française.

Ces paroles de M. Meredith constituent la meilleure réponse possible à ceux des nôtres qui prétendent que le mouvement national est dangereux parce qu'il va unir contre nous tout l'élément anglais des autres provinces. Ce danger est purement imaginaire, puisque M. Meredith combat M. Mowat et le parti grit précisément à cause de leurs sympathies pour ce mouvement !

Nomination scandaleuse

Le gouvernement fédéral vient de nommer une commission royale qui est chargée de s'enquérir de la grave question des relations qui existent au Canada entre le capital et le travail. Cette commission se compose comme suit :

" L'honorable J. Armstrong, C. M. G., ex-juge en chef de Sainte-Lucie, Antilles, A. T. Freed, rédacteur de *Spectator*, de Hamilton ; John Armstrong, typographe de Toronto ; S. R. Heaks, constructeur de navires, de Toronto ; Jules Helbronner, journaliste, de Montréal ; M. Walsh, menuisier, de Halifax et J. A. Clark, constructeur, de Carleton, N. B."

Comme on le voit, les Canadiens-français de la province de Québec sont représentés par M. Jules Helbronner, l'un des écrivains de la *Presse*.

Or, M. Helbronner est juif !

Cette nomination d'un juif pour représenter notre province au sein de cette importante commission serait vraiment incroyable si on ne la voyait en blanc et en noir dans la *Gazette Officielle*.

Et ces hommes qui, dans un pays chrétien, confient à un juif la solution des plus graves questions sociales, se disent conservateurs et prétendent représenter " le grand parti de l'ordre et des saines doctrines," selon l'expression du *Journal des Trois-Rivières* !

L'Armée du Salut

Dimanche dernier, on a lu dans toutes les églises de Québec une lettre de Son Eminence le cardinal Taschereau faisant défense aux catholiques, sous peine de faute grave, d'assister aux séances de l'Armée du salut. Les parents doivent voir à ce que leurs enfants ne fréquentent pas ces réunions. Ceux qui ont des livres et de prétendus cantiques vendus ou donnés par les membres de cette secte doivent les brûler.

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE

Une impudence de la *Minerve* : Dans notre avant dernier numéro nous avons demandé si la *Minerve* allait continuer longtemps encore à abuser du nom et de l'autorité de l'épiscopat canadien au profit du parti bleu tory-orangiste. La vieille déesse répond, à la date du 7 décembre, avec son cynisme ordinaire : Elle dit :

" Aussi longtemps que ceux qui auraient droit de s'en plaindre ne s'en plaindront pas. Nous recevrons leurs avis avec plus de déférence que la presse révolutionnaire ou nationale ne l'a fait par le passé. Si la *Vérité* ne cite plus l'opinion des Evêques canadiens, elle prétend appuyer ce qu'elle publie sur l'autorité des Papes, sur les encycliques, laissant voir qu'à ses yeux c'est bien plus sur que l'autorité locale ! Prenez garde, jeune homme, vous n'êtes pas loin de l'abîme !"

C'est-à-dire que la *Minerve* continuera à exploiter la religion aussi longtemps que les évêques la laisseront faire ! C'est elle-même qui le déclare. Elle connaît, comme nous, la condamnation prononcée par Léon XIII contre ceux qui mettent l'autorité religieuse au service d'un parti politique. Mais tant que l'autorité locale ne l'aura pas frappée, elle ne cessera pas sa détestable besogne.

Elle dit hypocritement qu'elle recevra avec déférence les avis des évêques ! Mais Mgr Taché et Mgr Grandin ne lui ont-ils pas donné avis, il y a près d'un an, de ne plus invoquer leurs noms pour justifier la pendeaison de Riel ? Et n'a-t-elle pas continué de le faire comme si rien n'en était ?

Le 26 décembre 1885 Mgr Fabre a déclaré que, par son mandement du 15 du même mois, il n'avait eu nullement l'intention d'apprécier le but politique des agitations contre lesquelles il avait mis les populations en garde. Il affirme que quelques personnes se sont méprises sur le sens de ses paroles. Et Sa Grandeur ajoute que ses paroles étaient dirigées autant contre les troubles qui ont eu lieu à Montréal " au sujet de la vaccination," que contre les démonstrations bruyantes qui ont suivi la pendaison de Riel.

Ce qui n'a pas empêché la *Minerve* de continuer à exploiter le mandement de Mgr Fabre contre le mouvement national, mouvement politique qui est en lui-même parfaitement légitime et constitutionnel.

Nous sommes donc en droit de dire que quand bien même les évêques parleraient de nouveau, la *Minerve* n'en continuerait pas moins son affreuse exploitation.

La vieille déesse doit-elle son impunité au fait que les évêques sont convaincus qu'ils ne parviendraient pas à se faire écouter d'elle ; ou la doit-elle à sa très grande insignifiance ?

La *Minerve* invoque sans cesse le nom de l'épiscopat contre le mouvement national. Or elle sait que Son Eminence le cardinal Taschereau n'a pas dit un seul mot contre ce mouvement, soit directement soit indirectement. Qu'elle cite un mot de condamnation contre ce mouvement qui ait été prononcé, soit par Son Eminence, soit par Mgr Laflèche, soit par Mgr Duhamel, soit par Mgr Lorrain. Il nous semble que ces évêques font partie de l'épiscopat canadien !

La *Minerve* comprend, sans doute, la *Vérité* dans ce qu'elle appelle la presse révolutionnaire. Or nous la mettons au défi de prouver que notre journal ait jamais

manqué de déférence envers l'épiscopat canadien.

Mais le comble de l'audace, c'est la déclaration de la *Minerve* que nous sommes prêts de l'abîme parce que nous nous appliquons à suivre, de notre mieux, les enseignements des papes !

On a rarement vu dans notre pays un plus grave scandale.

Oui, déesse, ne vous en déplaise, l'autorité des Papes infaillibles est plus sûre que l'autorité de n'importe quel évêque, de n'importe quelle autorité locale. C'est là la doctrine catholique. Soutenir le contraire, serait soutenir une hérésie formellement condamnée par le Concile du Vatican. Ah ! certes, nous sommes loin de l'abîme en tenant nos regards constamment fixés sur le Siège de Pierre. C'est, croyons nous, la première fois qu'au Canada un journaliste catholique ose faire un crime à un confrère de mettre le Pape au-dessus des évêques !

La *Minerve* ne voit donc pas que c'est elle qui est, non pas près de l'abîme mais dans l'abîme, dans l'abîme du plus affreux gallicanisme !

Dans son numéro du 2 décembre, le *Journal des Trois-Rivières* fait une dissertation sur le mot conservateur. Il le trouve beau, tandis que le mot national lui paraît vague. Nous différons d'opinion avec notre confrère. Dans un pays où les institutions et les lois sont conformes à la justice, aux droits de l'Eglise, au droit naturel, être conservateur, c'est parfait. Dans un pays où il y a de graves abus à corriger dans les lois et les institutions, se dire conservateur peut prêter à l'équivoque, et être conservateur de ces abus est un grand mal. Dans notre pays, le mot conservateur ne signifie pas grand-chose aujourd'hui. Car le parti qui s'appelle conservateur ici ne se fait remarquer, depuis quelques années, que par ses efforts pour conserver le pouvoir. Que le *Journal* nous montre quelle œuvre de conservation véritable le parti bleu a faite !

Quant au mot national, il est employé par les catholiques militants de la Belgique. L'*Union nationale pour le redressement des griefs* est une œuvre hautement catholique. Nous ne voyons aucune objection au mot national.

Le *Journal*, dans ce même article, dit :

" Il n'est pas étonnant que des chefs libéraux aient ri à leur aise dans des conversations privées, comme on le rapporte, de la naïveté des nationaux catholiques et de leur presse."

Nous ne savons pas si les chefs libéraux ont ri des nationaux catholiques et de leur presse ; mais s'ils en ont ri ils ont eu tort, car ils pourraient trouver, comme les chefs bleus ont trouvé avant eux, que les nationaux catholiques ne sont pas des gens dont on puisse rire impunément.

Les bonnes âmes du *Journal* peuvent être rassurées sur ce chapitre.

D'après un article de la *Presse*, M. Savary serait rentré à la rédaction de la *Patrie*. Nous protestons, encore une fois, contre l'intrusion de cet homme dans le journalisme canadien. Nous ne cesserons de le dire : c'est une honte pour notre pays.

Par une lettre adressée à la *Presse*, M. Savary déclare qu'il ne fait pas partie de la rédaction de la *Patrie*. Tant mieux pour la *Patrie*, si c'est vrai.

La papauté et la Franc-maçonnerie

Sous ce titre, il vient de paraître à Leipzig une brochure qui indique les moyens que les Loges doivent employer pour atteindre leur but : la destruction du christianisme. L'auteur propose le programme suivant :

- 1o La ruine de toute autorité ecclésiastique ;
- 2o La séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat ;
- 3o La suppression de tout enseignement religieux dans les écoles ;
- 4o L'humanisation de la vie de famille ;
- 5o La conversion des femmes à l'idéal maçonnique.

On le voit, les Loges elles-mêmes prennent le soin de justifier l'Encyclique de Léon XIII.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur de la *Vérité*,

Le *Réveil du Saguenay* du 18 novembre prétend que, pendant la dernière élection de Chicoutimi et Saguenay, pas un seul centin n'a été dépensé pour acheter le vote d'un seul électeur. Pourtant, il sait tout le contraire ; ou bien, s'étant endormi, plus que, de coutume, pendant les trois jours qui ont précédé la votation, il n'a pas eu connaissance de ce qui s'est accompli. Je suppose qu'à son réveil, voyant une aussi forte majorité pour son ami, il a cru que le peuple avait ouvert les yeux à temps pour reconnaître l'homme de la Providence dans l'Élu.

Le *Réveil* ne sait donc pas encore que les deux gouvernements pendants d'Ottawa de Québec ont envoyé une légion de cabaleurs munis d'arguments et de documents importants dans le but de convaincre un bon nombre d'électeurs. Qu'il l'apprenne donc, et qu'il dise pourquoi ces messieurs sont venus, sur tout en si grand nombre qu'il y en avait dans presque toutes les nombreuses paroisses des deux comtés, inventant et débitant toutes sortes de choses pour nuire à M. Dumais ? Serait-ce parce que les deux candidats s'étaient présentés sous les mêmes couleurs politiques ? Serait-ce encore parce qu'on voulait faire élire un pendent reconnu, qui avait approuvé l'exécution de Riel ? Ou craignait-on que si M. Dumais était élu, on ne pût compter sur lui que lorsqu'on aurait véritablement raison, c'est-à-dire, lorsque le gouvernement ferait son devoir ? Et bien oui, c'est pour cela absolument. On savait que M. Dumais était assez patriote et honnête pour suivre la ligne droite et qu'il ne serait pas une machine ou un instrument entre les mains de qui que ce soit, et, paraît-il, on avait peur qu'il ne fût national, c'est-à-dire qu'il n'eût du cœur pour sa race.

De fait, certains gros bonnets du comté, qui avaient besoin de ne pas le laisser élire, pour leur intérêt personnel, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour lui nuire, et ont réussi, à force de mensonges et de calomnies, à entraîner les deux gouvernements à s'opposer fortement à son élection. C'est pourquoi l'argent n'a pas manqué, quoi qu'en dise le *Réveil*.

À Hébertville, le château fort de M. Dumais, malgré la séquestration forcée des cabaleurs, on a réussi à acheter une dizaine de votes en fournissant de l'argent à certains indigènes qui ont fait la besogne des prisonniers. N'a-t-on pas insisté pour lui faire signer un écrit par lequel il s'engageait de voter con-

fiance dans l'administration Ross lorsqu'il serait proposé des votes de non-confiance, lui intimant que s'il refusait on lui ferait une lutte acharnée ? C'est ce qui a eu lieu, et veuillez croire que ce ne sont pas des centins mais des piastres qui ont fait la besogne.

Je demande maintenant au journal *Saguenay* de vouloir bien se réveiller, sortir de son engourdissement et dire franchement pourquoi a-t-on fait venir dans le comté ces nombreux et importants cabaleurs pour combattre la candidature de M. Dumais ? Il me semble que le comté est assez intelligent pour savoir se choisir seul un député, et qu'il n'est pas besoin de l'avis des étrangers pour cela. Le fait que certains gros bonnets de Chicoutimi ont fait venir cette armée de cabaleurs pendants pour enseigner aux électeurs la manière de donner leur vote, constitue une plus grave insulte au comté que de dire que les arguments de ces messieurs les cabaleurs ont été jugés péremptoires par un trop grand nombre d'électeurs.

Si on est venu faire de la corruption ici, cela ne dépend point des électeurs, mais bien de ceux qui ont jugé qu'il y avait assez de guenilles pour faire venir et expédier ces acheteurs de conscience, à qui on a dit : il y a de la marchandise à vendre dans Chicoutimi, venez, et on y est venu en foule.

Donc la faute appartient plutôt aux adversaires de M. Dumais et l'insulte qu'on a faite à l'intelligent comté de Chicoutimi est l'œuvre directe de ceux qui savaient bien qu'on n'arriverait point à faire élire M. St-Hilaire si on ne faisait une lutte à mort à son adversaire.

Le *Réveil* doit on savoir quelque chose, s'il n'a pas toujours dormi. Il doit connaître ceux qui ont tiré les ficelles, mais, à ceux-ci, leur tour viendra et ils apprendront cruellement peut-être que, lorsqu'on habite une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres à ses voisins.

UN ÉLECTEUR.

Un archevêque anglican dans l'embarras

Nous lisons dans l'*Univers* :

Nous avons l'honneur de présenter à nos lecteurs Sa Grâce le très révérend docteur Plunket, archevêque de Dublin. Ce prélat de l'Eglise anglicane d'Irlande est pour le moment assez gêné de son personnage. Voici, d'après le *Freeman's Journal* de Dublin, ce qui cause l'ennui du docteur Plunket.

Le primat de l'Eglise anglicane d'Irlande avait fait grand accueil à Keatinge, le pasteur fantaisiste dont nous racontions l'histoire l'autre jour, et qui, au sortir du bague, avait eu l'idée d'aller chercher fortune à Dublin sous les apparences d'un honnête *clergyman*.

Keatinge possédait une excellente recette pour se faire bien venir des membres petits et grands du clergé anglican. Il se donnait comme un ancien prêtre catholique converti au protestantisme par l'horreur que lui avaient inspirée les pratiques du catholicisme. Keatinge, bien entendu, avait mille histoires dans son sac pour prouver la sincérité de la conversion. Il racontait gravement qu'il avait fait partie du clergé romain, à Rome même, qu'il avait été secrétaire d'un cardinal, et que dans ce poste favori il avait vu de près mille abominations romaines, des trahisons, des assassinats, etc., etc.

Qu'on juge si, avec des histoires si précieuses, Keatinge fut fêté dans le monde an-

glican de Dublin ! On se contenta des références incomplètes qu'il voulut bien fournir, et le docteur Plunket lui accorda l'autorisation d'officialier dans son diocèse. Dès lors, l'industriel Keatinge ne pouvait manquer de trouver l'occasion d'exercer ses petits talents.

Nous avons raconté déjà les succès qu'il remporta dans une paroisse protestante de Dublin. Rarement on avait entendu sermons de meilleur aloi, rarement on avait possédé pasteur plus charmant et plus zélé. Mais tout cela devait finir mal. Par suite de petites querelles de paroisse, il commença à circuler des histoires alarmantes sur le compte du nouveau pasteur. On alla aux informations ; elles confirmèrent et au delà les bruits les plus malveillants. Quant au Rév. Keatinge, au lieu de faire face à l'orage, il avait disparu discrètement à la première alerte. Dès lors la vérité éclata tout entière, la presse s'en mêla, la justice aussi. Keatinge, qui s'était réfugié à Liverpool, fut découvert, arrêté et reconduit à Dublin. Son procès s'instruit encore et on pense qu'il fera du bruit, en raison de la qualité et de la quantité des méfaits que la police découvre tous les jours sur le compte du personnage.

Mais on juge maintenant de l'embarras des autorités anglicanes qui ont lâché sur les bons protestants de Dublin ce misérable chevalier d'industrie. Lord Plunket, en particulier, est vivement agacé du retentissement qu'ont les exploits de son protégé. Et les journaux ayant publié quelques railleries bien naturelles à l'adresse des patrons de Keatinge, le docteur Plunket a pris la plume pour déclarer que cette malheureuse affaire était un sujet de honte pour tous les chrétiens, catholiques ou protestants, et que par conséquent il n'était permis à personne de triompher d'un pareil scandale. La sagesse vient un peu tard au docteur Plunket. C'est quand le faux Keatinge est venu lui raconter les abominations du clergé romain qu'il aurait dû montrer quelque prudence et demander quelques garanties à cette recrue, avant d'accorder sa confiance. Keatinge prétend qu'il avait fait toutes ses confidences au docteur Plunket. Le docteur Plunket, de son côté, soutient qu'il ne connaît les histoires de Keatinge que par la presse. Nous ne demanderions pas mieux que de croire entièrement à la parole du docteur Plunket. Mais il a fallu une sommation en règle de la presse de Dublin pour arracher à l'archevêque anglican un désaveu tardif et incomplet. En tout cas, le Rév. Plunket n'explique pas, ou du moins explique mal la confiance si vite accordée à un aventurier, uniquement parce que cet aventurier se donnait comme un renégat du catholicisme. On n'imagine pas un évêque ou un curé de l'Eglise catholique en Angleterre, livrant les clefs du sanctuaire et toute une paroisse à un échappé de prison qui aurait pour toutes références des histoires prodigieuses sur le compte de MM. les dignitaires de l'Eglise établie. Il est vrai que si l'archevêque anglican de Dublin et ses pareils veulent se donner le luxe de montrer à leurs ouailles un catholique "converti" prêtre ou simple fidèle, ils ne peuvent pas se montrer difficiles. Donc ils ne se montrent pas difficiles et il en résulte des aventures comme celles du Rév. Keatinge, qui ne laissent pas d'avoir de fort vilains côtés. Le très révérend docteur Plunket doit être d'autant plus contrarié de cette désastreuse affaire qu'il vient de prêcher à l'Irlande, dans un "mandement" tapageur, la bonne doctrine unioniste et qu'il n'a point grand'chose à répondre à tous les organes catholiques qui, après Mgr

Walsh, le vaillant archevêque catholique de Dublin, reprochant à Sa Grâce le docteur Plunket de patronner dans son diocèse toutes les œuvres du prosélytisme protestant contre l'enfance irlandaise.

L. NEMOURS GODFREY.

Un programme à l'eau

On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

" Par ses articles, le *Journal des Trois-Rivières* travaille à faire croire que le libéralisme au Canada n'existe que dans le parti libéral."

" Notre confrère voudrait-il bien nous dire alors, pourquoi il a signé le programme catholique de 1871 et pourquoi il a dépensé tant d'effort pour le défendre ?

" N'était-ce pas pour assainir le parti conservateur des funestes erreurs libérales ?

" Ne reconnaissait-il pas alors et ne l'a-t-il pas toujours reconnu depuis, que ce parti en était imbu d'une manière affreuse ?

" Ne se rappelle-t-il pas que ses chefs actuels, les Langevin, les Chapleau, les Ross, firent une guerre insensée à ce programme catholique ?

" N'a-t-il pas, pour cette raison, combattu ces mêmes hommes comme des libéraux dangereux, entr'autres l'hon. Dr Ross à qui il n'a pas ménagé les noms de libéral avancé, de libéral dangereux ?

" Ne confessait-il pas lui-même jusqu'à ces derniers temps que ce parti conservateur, considéré à l'origine comme un rempart contre les erreurs modernes, en était devenu infecté et tombait en ruine ?

" Que s'est-il donc passé pour que le *Journal* s'allie maintenant à ces conservateurs, libéraux dangereux, pour combattre les hommes restés fidèles au programme catholique, ses anciens amis et — de fait — le programme lui-même ?

" Notre ami du *Journal* voudra bien répondre."

Le "Canadien" un organe libéral

On lit dans l'*Union des Cantons de l'Est* :

" M. Tarte eut l'audace, en mars 1885, d'écrire qu'il était avec le Pape. C'était après sa célèbre volte face.

" Le *Courrier du Canada* lui fit la vigoureuse riposte que voici :

" Non, vous n'êtes pas avec le pape. Le "pape est contre les mauvais théâtres, contre les mauvaises lectures, contre les mauvais principes. Vous êtes pour tout cela. Le pape est contre le libéralisme qu'il va de nouveau foudroyer dans une encyclique. Vous avez, il n'y a pas trois mois, essayé d'étaler que Léon XIII travaille à réhabiliter le libéralisme condamné par Pie IX."

" Nous prions le *Journal des Trois-Rivières* de méditer cela.

" Non seulement M. Tarte est un libéral, mais il est un des organes de l'orangiste Sir John. Double raison de le combattre !

" Double raison aussi d'admettre qu'il y a des libéraux catholiques dangereux dans les rangs conservateurs de la phalange ministérielle ou parti de la corde.

" Et d'un !"

LE TREIZIEME FILS

DE

JEAN PIERRE

Par Charles Buet

XIV

AMIS ET ENNEMIS

(Suite)

A côté de cette œuvre capitale viennent se ranger : le Vocabulaire indoustan-français de l'abbé Bertrand ; le Lexicon latino japonicum, du P. Petitjean ; la Grammaire et le Dictionnaire javanais français, de l'abbé Favre ; l'Étude sur les Manuscrits slaves de la Bibliothèque nationale, du P. Martinov ; la Grammaire de la langue pongouée, parlée au Sénégal et au Gabon, du P. Le Berre ; les Etudes sur la langue syriaque et sur les dialectes araméens, de l'abbé Martin ; le Popol Vuhl, livre sacré de l'antiquité mexicaine, en langue quiché, et tout l'ensemble des travaux historiques sur le Mexique, l'empire d'Anahuac, le Yucatan et le Guatemala, de l'abbé Brasseur de Bourbourg ; la Mythologie japonaise, du P. Monnicou ; les Fragments de chrestomatie de la langue algonquienne, de l'abbé Cuox ; les ouvrages sur les langues des Abyssins et des Gallas de l'évêque capucin Messaja ; les livres arabes du P. Cuhe ; les Monuments syriaques du P. Zingeler ; la Grammaire woloffe de l'abbé Boilot ; les dix volumes, modèles du genre, du P. Huc, sur le Thibet, la Tartarie et la Chine.

En somme, il n'est pas de langue parlée sur la surface du globe qui n'ait fourni à nos missionnaires l'occasion de quelque travail utile. A Madagascar, ils ont créé une langue écrite, introduit l'imprimerie, fondé des journaux.

Voilà ce que font ceux que les ignorants accusent volontiers de marcher à l'encontre du progrès, de mettre la lumière sous le boisseau !

Or l'abbé Félix, qui avait pour l'Eglise l'amour profond du fils pour sa mère, et qui se vouait tout entier à la défense de cette mère, attaquée de toutes parts, voulait combattre avec les armes intellectuelles qui sont les moyens de victoire de l'apôtre : la Parole et le Livre.

Il voulait SAVOIR, et sa belle intelligence toujours en éveil ne dédaignait aucune des connaissances humaines, que le prêtre a la mission de garder à travers les âges, et dont le progrès est confié à ses efforts laborieux et recueillis. Il étudiait sans relâche, comme il enseignait sans repos.

Le dimanche, après vêpres, pendant les chaudes journées de juin et de juillet, les paysans de Montbernard, avant de regagner les chalets de la montagne, venaient s'asseoir un moment sur le mur du cimetière.

Là, protégés contre le soleil par le feuillage noir des sapins, aux branches penchées, frangées d'aiguilles vertes, ils devisaient paisiblement, ayant devant leur machinal regard,

s'allongeant sur la poussière dorée du chemin, l'ombre nettement découpée des croix plantées sur les tombes.

Les plus jeunes fumaient leur pipe, habitude rapportée du régiment, — qui en laisse beaucoup, de ces habitudes, aux gars qui viennent de la campagne, naïfs encore, croyants, hardis des belles ignorances de la jeunesse, et d'un sang vif, — mais qui trop souvent s'en retournent, le cœur fatigué d'avoir trop appris et trop découvert, l'âme triste de ne plus croire, avec trop de souvenirs !

Les plus vieux, méprisant la pipe, causaient gravement sans sourire, comme les pères conscripts, au temps des grands Consuls, délibérant sur les affaires de la patrie. Et parfois, l'un d'eux tirait de la poche béante de sa veste de ratine blanche, un coffre d'écorce de bouleau, vaste, énorme, qu'il ouvrait avec solennité, pour offrir à ses amis, compères et voisins, à la ronde, la prise de l'amitié.

Cependant les femmes, plus pétulantes et plus vives, péroraient à l'en- vi, se payant, en un seul coup, du silence de toute une semaine. On ne voyait plus que l'envergure large de leurs grands escoffions à dentelles empesées, joue contre joue, et l'éclatant bariolage de leurs fichus à carreaux sur les corsages de bure, garnis de paillettes et de galons d'or faux.

Puis les enfants jouaient, dans les sentiers, sous les noisetiers, sur l'herbe sèche, au *baculo* que Cravroche appelle *cochonnet*, en argo naturaliste, — ou simplement ce jeu des barres qu'on dit renouvelé des Grecs, à l'instar du vénérable jeu de l'Oie, démodé par nos modernes raffinements.

Alors villageois et villageoises, pâtres en rouges bonnets de Phrygie, bergers coiffés du bérêt galonné, vieux laboureurs ornés de calenettes, grangers étalant avec orgueil des boutons de cuivre contemporains du citoyen Robespierre, fraîches paysannes, et matrones vouées pour leur vie mortelle au deuil bleu des veuves, interrompaient leurs gais devis, se retournaient, se rangeaient en haie pour voir M. le curé, rentrant à la cure, et le saluaient avec un respect affectueux.

Il sortait de l'église le dernier, et rejoignait sur le parvis, au pied de la grande croix du cimetière, le baron de Montbernard et Gaspard Balliol, qui l'attendaient là, avec Zeph et Dodon, autour desquels errait Dragon, lié de bonne amitié avec toute la paroisse.

Et Symphorose, parée de sa guimpe raide et de sa cornette à rubans gorge de pigeon, apparaissait là-bas, escortée de sa tribu féline, Ma Grosse Menoune et Raboton, disposant les escabelles autour de la table d'ardoise, sous la treille, dont les pampres verts, en guirlandes interminables, formaient un rideau de verdure frais et odorant.

Puis le curé passait entre ses deux amis : le baron, droit, fier et de grande mine, comme s'il accompagnait le roi ; le paysan, calme, grave, appuyé sur sa canne de sarment ; les jeunes gens le sourire aux lèvres, bras dessus bras dessous ; et toute la compagnie répondait par des saluts gracieux au *Dieu Gard* des montagnards.

C'était le beau moment du jour. Le soleil, enflammé, illuminait d'une ra-

dieuse lumière l'azur sans tache. Les oiseaux piaillaient dans les branches, et le torrent mugissait au fond de la combe, répondant par son grondement sourd aux chants, aux voix alertes, aux rires sonores, aux dernières vibrations de la cloche.

Le curé se donnait une heure ou deux d'oisiveté. Il offrait au baron, au père Gaspard, à Zeph et Dodon le *gouter* du dimanche : du fromage, des fruits et quelque pot de confitures élaborées par Symphorose, la pinte du petit vin blanc sec, et sentant la pierre à fusil, qui valait trois sous le litre, et qu'on ne donnerait pas à Paris pour du sauterne !

**

On causait joyeusement sous la treille chargée de vignes, à l'abri des regards indiscrets et des oreilles curieuses.

Le baron Cyrille traçait à grands traits des tableaux de la vie d'autrefois : c'était la cour des anciens ducs, avec les chevaliers bardés de fer, les capitaines d'aventure, les châtelaines aux cottes armoriées et bordées d'hermine, les pages espiègles et mutins, les hérauts en tabarits de drap d'or, les halbardiers aux costumes bigarrés, et les fous en titre d'office.

C'étaient aussi les gentilshommes guerriers du seizième siècle, lansquenets allemands, routiers français, *condottieri* d'Italie ; les hugenots lancés à travers la France, ravagée par leurs bandes, envahie par l'étranger appelé au secours de l'hérésie.

C'étaient encore les splendeurs de Versailles sous le grand Roi ; la pléiade des orateurs, des prosateurs, des poètes : Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Sévigné, Racine, Molière, tous les illustres qui font à la couronne de Louis XIV une auréole d'éblouissants rayons...

L'abbé Félix parlait plus volontiers des modernes et s'exprimait d'ailleurs sur leur compte avec une parfaite liberté de critique, étonnant ses neveux, qui avaient encore tous les enthousiasmes de la jeunesse. Il jugeait pourtant sans parti pris, très désintéressé de la grande querelle des romantiques et des classiques, estimant que le beau n'est d'aucune école, au grand émoi du baron, outré de son électisme.

On relisait de compagnie les vers admirables des lyriques, les *Harménies*, les *Méditations*, les *Odes et Ballades*, les rêveries suaves de Reboul, et les fictions enchanteresses de Vigny, que ce siècle ingrat oublie, les chants bretons, de Brizeux, les mélodies suaves des félibres de Provence.

Le bon père Gaspard Balliol ne comprenait rien, — ou quasiment, assurait-il, — à tous ces cantiques rimés, et cependant les larmes venaient à ses paupières, quand il fallait pleurer ; et quand le poète décrivait les bois, la montagne, les fleurs, le ciel de Dieu, le paysan souriait à l'aise.

La voix pénétrante et douce du curé sonnait à ses oreilles comme l'harmonie pure de l'orgue, et le bonhomme prenait plaisir à écouter la cadence rythmée des vers. Les troubadours, les bardes et les ménestrels n'étaient ils pas, autrefois, les poètes du peuple, qui les comprenait ?

— C'est pourtant vrai que je n'en-

tendions guère, en vérité, car mentir est péché, disait-il en branlant sa tête chenue. Mais ça me fait tout ainsi que si j'entendions la musique, le soir de la Fête-à-Dieu, quand les anges jettent des fleurs au Sacrement et que notre cloche tinte, et que les tambours font *rantanplan* !... Point n'est-ce là, monsieur notre curé, la langue de chez nous, mais bien celle des Français de France ?

Ce qu'il fallait voir, c'était le brillant regard de Joseph et de Claude que l'ampleur des vers d'Hugo, la douceur de la Lamartine, l'harmonie mélancolique de Chateaubriand, berçaient dans les rêves heureux de leur âge, les emportant au delà des vulgarités de ce monde, dans les espaces où règnent les illusions captivantes, qu'on perd sitôt et dont le souvenir jaloux reste enseveli au fond du cœur de toute homme qui a su aimer et souffrir...

Parfois aussi le curé et ses hôtes redescendaient de ces régions sublimes de l'idéal où les avait élevés l'aspiration vers l'idéal ; ils discouraient gaiement, choquant leurs verres ; Zeph lançait quelque innocente raillerie à la discrète Symphorose ; Dodon reconstruisait, en style gothique flamboyant, la tour démantelée du baron ; et Gaspard Balliol, pour donner enfin libre cours à son envie de parler, longtemps contenue, établissait la généalogie de tous les Barnabé, Jacques, Pierre, Jovit et Martin, de toutes les Joseph, Bibiane, Péronne, Jacqueline, Scholastique et Mélanie, de la paroisse de Montbernard et des lieux circonvoisins, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

**

Tandis que l'abbé Félix se reposait ainsi, parmi les siens, avec le gentilhomme et le montagnard, entouré de sa maisonnée, réjoui par cette cordiale causerie qui lui rappelait les veillées d'autan, au foyer paternel, le pédagogue, le charlatan Fulvius et l'avocat du village, ces trois complices, les épiaient de loin, tous les trois vautreés sur les chaises de bois, au seuil du c baret, dont le patron, gras, gros et repu, tout envenimé de la prose vénéneuse de ses feuilles publiques, narrait par le menu les faits divers nuséabonds qu'il venait de lire et de relire.

Ils déblatéraient, ces mirifiques savants, ces laborieux fainéants, contre l'ignorance et la paresse des prêtres. Ils criaient très haut, fâchés de ce qu'on ne les écoutât guère, et maugréant de ne pouvoir endoctriner à leur guise ces simples d'esprit que la routine du bon sens, de la droiture, et l'horreur du mensonge empêchent décidément de prendre le mal pour le bien et le bien pour le mal.

A suivre

A travers la presse canadienne

Le *Canadien* voudrait dire quelque chose en réponse à l'irréfutable lettre de M. le Dr Trudel que nous avons publiée la semaine dernière. Mais ne trouvant rien de sensé à dire, il débite des impertinences. Il affirme que M. le Dr Trudel a été condamné par Mgr Lafleche dans une *entrevue* que le député de Champlain a eue avec l'évêque des Trois Rivières. Or M. Tarte ne peut pas savoir, pas plus que nous, ce qui se passe dans les entrevues particulières du député de Champlain avec son Ordinaire. Qu'il s'en tienne donc aux actes publics de Mgr Lafleche. Or Sa Grandeur n'a pas blâmé, censuré au condamné M. le Dr Trudel, par aucun document public, soit directement soit indirectement.

C'est tout ce qu'il faut savoir. Si M. Trudel commet quelque acte public digne de blâme il est vraisemblable que son évêque le blâmera publiquement, comme il vient de blâmer publiquement la *Sentinelle*. Que M. Tarte conserve donc sa belle âme en paix, et qu'il daigne permettre à Mgr Lafleche de gouverner son troupeau avec les seules lumières de l'Esprit Saint.

Depuis que ce qui précède est écrit, nous voyons que le *Journal des Trois-Rivières* reproduit les impertinences du *Canadien*. Oui, le *Journal* en est rendu là ! Il fait sienne la prose malsaine de M. Tarte !

Tant que cette attaque est restée dans les colonnes du *Canadien*, cela ne tirait pas à conséquence. Mais du moment que le *Journal* endosse cette perfidie, c'est plus grave.

Nous dirons donc, pour répondre au *Journal* qui insinue que le Dr Trudel ne tient pas compte de la direction de son Ordinaire, que le député de Champlain, comme c'est son devoir, est très disposé à suivre la direction de son Ordinaire dans toutes les questions religieuses ou politico-religieuses. Mais d'un autre côté, nous savons que Mgr Lafleche, qui suit lui-même fidèlement la direction donnée par le Pape, ne voudrait pas enlever au député de Champlain sa liberté d'action dans les questions libres.

Il faut séparer suffisamment, dit le Pape, les intérêts religieux d'avec les intérêts civils.

Ce serait manquer à cette direction très sage que d'accuser un député d'insubordination envers l'autorité religieuse pour cela seul que, dans les questions libres ou purement politiques, il veut agir librement, selon sa conscience.

Le *Journal des Trois-Rivières*, vu la position particulière qu'il occupe, fait très mal d'entrer dans la voie que suivent d'autres journaux ministériels qui exploitent l'autorité religieuse au profit de leur parti.

Dans notre avant dernier numéro, nous avons constaté que le *Journal de Québec* et le *Courrier du Canada* avaient eût avec empressement notre opinion sur le compte de l'Electeur, mais qu'ils avaient eu soin de ne pas reproduire nos reproches aux journaux ministériels. Pourtant, avons-nous ajouté, si notre manière de voir vaut quelque chose contre l'Electeur elle vaut également contre les feuilles bleues. Et nous nous sommes permis d'émettre un doute sur le courage moral de nos deux confrères. M. Chapais s'est senti piqué ; et, saisissant sa plume la plus littéraire, il nous décoche trois

ou quatre phrases poétiques qui reviennent à dire que nous ne sommes pas dangereux, et que nous avons tort de nous croire capable de faire peur au monde. Nous nous connaissons, doux confrère, aussi bien que vous nous connaissez ; et c'est précisément parce que nous ne sommes pas "la foudre aux éclats mortels" que nous vous avons trouvé peu héroïque de reculer devant la citation intégrale d'un entrefilet qui eût fait connaître à vos lecteurs toute notre pensée.

M. Chapais déclare qu'il nous a traité d'allié de l'Electeur sans manvaise intention ! Nous nous occupons bien peu des intentions de notre confrère ; ce qui nous intéresse, ce sont ses actes. Nous avons dit qu'en nous appelant l'allié de l'Electeur, M. Chapais avait dit une chose qu'il savait être fausse. Et nous maintenons notre dire.

Nous lisons dans la *Campagne* du 2 décembre :

"M. Pacaud invoque la force brutale contre la force du droit, de l'autorité, de la constitution. C'est la révolution toute pure à laquelle applaudiront l'*Etendard* et la *Vérité*, les deux organes, d'après M. Damas Limoges et Isidore Terrien, de notre clergé."

Comme nos lecteurs le savent, nous avons blâmé le langage de l'Electeur, mais vous verrez que M. Nantel ne le dira pas.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, numéro du 14 décembre, en parlant de notre protestation contre le langage de l'Electeur, dit "qu'il s'est cependant rencontré un journaliste [le rédacteur de la *Vérité*] pour juger trop rude la corvée de suivre la gazette de M. Pacaud jusqu'au bout dans la triste voie où elle patauge depuis quelques mois." Si ces paroles ont une signification, elles veulent dire que M. Tardivel a suivi M. Pacaud pendant quelque temps. Or le rédacteur du *Courrier* insinue là une chose qu'il sait être fausse ; jamais nous n'avons suivi M. Pacaud un seul instant. Pourquoi certains journaux persistent-ils à nous représenter fausement ? Ils savent, pourtant, que nous sommes absolument indépendant de tous les partis politiques, que nous disons notre façon de penser à tout le monde, que nous blâmons ce qui nous paraît digne de blâme chez les bleus, chez les rouges, chez les nationaux, chez les castors. Voilà plus de cinq ans que nous faisons preuve de cette indépendance absolue vis-à-vis des partis, des chefs et des journaux politiques. Mais il y a si peu d'écrivains dans notre pays qui se placent en dehors et au-dessus des partis que certains confrères ne peuvent croire que nous ne marchons à la remorque d'aucun homme politique, que nous ne suivons d'autre direction que celle de l'Eglise et de notre conscience. Ils finiront pourtant par s'en convaincre.

Comte de Champlain

A PROPOS DE M^{RE} JOSEPH ISRAEL TARTE.

M. le Directeur de l'*Etendard*,

Je ne veux pas m'abaisser à répondre aux mensonges effrontés de M^{re} Pistolet Tarte. Cet homme-là, depuis longtemps, ne mérite que le mépris des honnêtes gens. Celui qui a l'honneur de subir ses insultes ne peut qu'y gagner dans l'estime du public.

Cette intéressante girouette, notoire à

bien des titres, notamment sous le nom "d'insulteur d'Evêques," reproduit par son nouvel ami le *Journal des Trois-Rivières*, insinue malicieusement que je suis en mauvais termes avec mon Evêque, Monseigneur Lafleche. Je n'ai qu'un mot à lui dire : Si M^{re} Tarte est capable d'obtenir de cet éminent prélat, ou de son propre Ordinaire, un certificat d'honorabilité ou même d'honnêteté politique, je consentirai à m'occuper de lui.

Bien à vous,

FERDINAND TRUDEL.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

J'applaudis de tout cœur aux remarques que vous avez faites dans votre édition du 4 de ce mois au sujet de l'assemblée que M. Taillon a faite à St Esprit, comté de Montcalm.

M. Chapais, en rendant compte de cette assemblée dans le *Courrier du Canada*, a dû se souvenir de l'acte de soumission des chefs nationaux à l'autorité de Mgr l'archevêque de Montréal..... et aussi de la manière spirituelle dont il a usé pour annoncer ce fait.

Il a semblé surpris que les chefs nationaux eussent oublié les règlements diocésains ; mais aujourd'hui les lecteurs du *Courrier du Canada* sont surpris, à leur tour, que M. Chapais semble ignorer que les mêmes règlements lient également M. Taillon.

Toujours deux poids et deux mesures. Toujours l'esprit de parti.

Votre dévoué

X X X.

On annonce la mort du Père Félix Martin, jésuite. Le Père Martin vient de s'éteindre à Paris, à l'âge de 84 ans. Ce digne religieux était bien connu au Canada où il a travaillé longtemps. Il vint à Montréal, en 1842, à l'époque où Mgr Bourget appela les jésuites dans son diocèse. Il fut le deuxième supérieur des jésuites à Montréal et fonda le collège Sainte Marie. Après avoir été supérieur des jésuites à Québec en 1858, il retourna en France en 1862. Le Père Martin est l'auteur de plusieurs ouvrages très estimés sur le Canada et les missions.

On annonce aussi la mort de madame Routhier, mère de M. le grand vicaire Routhier d'Ottawa et de M. le juge Routhier, de Québec. Madame Routhier est morte à Lachute à l'âge de 84 ans.

Nous prions la famille d'agréer l'expression de nos condoléances.

Reponse de M. de Dion

Nous avons reçu une réponse de M. de Dion à M. l'abbé Bourduas. Nous la publierons la semaine prochaine.

Nouvelles générales

Une dépêche du câble mande que Mgr Bagshawe, évêque catholique de Nottingham, Angleterre, dans sa lettre pastorale pour les Avents, s'élève fortement contre les redvances imposées aux catholiques pour le maintien de l'église anglicane. Sa Grandeur déclare cette taxe injuste.

Les élections provinciales de Manitoba ont eu lieu le 9 du courant. Le cabinet tory de M. Norquay, qui avait une forte majorité dans la dernière chambre, sort de la lutte très affaibli. Il ne lui reste plus qu'une majorité de quatre ou cinq voix, tout au plus, peut-être moins.

Selon l'attente générale, M. Taillon, Procureur-général, a remporté la victoire dans le comté de Montcalm sur son concurrent, M. Ecrement, notaire, de Saint Jacques l'Achigan, conservateur national. M. Georges Duhamel, conservateur national est élu dans le comté d'Iberville sur son adversaire ministériel, M. Lecompte. La majorité de M. Taillon est de 574 ; celle de M. Duhamel de 488.

La position des partis reste absolument la même : 35 oppositionnistes, 29 ministériels, et M. Cameron que l'on ne sait trop comment classer. Chose certaine, c'est que M. Ross est toujours dans une minorité de cinq voix, au moins.

M. Goblet, de triste réputation, a réussi à former une espèce de cabinet en remplacement du cabinet de Freyinet. On ne croit pas que cette combinaison puisse tenir debout longtemps. Pauvre France, avoir un Goblet pour premier ministre !

Los journaux bleus prétendent qu'il est question de fonder un autre journal tory, à Toronto, pour remplacer le *Mail* comme organe du parti, le *Mail* étant devenu trop compromettant. Nous n'en croyons rien.

On a signalé la semaine dernière des tempêtes fort désastreuses sur les côtes de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande,

Nous apprenons avec une vive satisfaction que la santé de Mgr Taché s'améliore.

Minghetti, fameux révolutionnaire italien, est mort.

Les journaux de Paris nous apportent la nouvelle de la mort de M. Léon Pagès, bien connu pour son zèle en faveur des bonnes œuvres. C'est lui qui, en grande partie, a fait consacrer tous les diocèses de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

M. de Bismarck, tout en parlant de la paix, demande que l'effectif de l'armée prussienne soit augmenté de 40,000 hommes.

Prière aux abonnés retardataires de se mettre en règle avec l'administration.

LA CHUTE DES FEUILLES

L'automne amène avec lui bien des affections : Asthme, Rhume, Consomption, Dypthérie, Grippe, etc.

Quinze années de succès ont prouvé que le Sothérion guérissait chacune de ces maladies.

Un seul essai prouvera son efficacité. Le Sothérion est en vente dans toutes les pharmacies.

On signale un terrible accident sur le fleuve Mississippi, près de Bâton Rouge. Le bateau à vapeur *J. M. White* a été détruit par un incendie. On dit qu'une cinquantaine de personnes ont péri.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce nouvelle de M. Elie Bédard.

NOEL ET JOUR DE L'AN !

—(ooo)—

CHS S. RIVERIN

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il tient comme par le passé, un assortiment des plus complets d'épicerie, vins et liqueurs, qu'il offre en vente à des prix défiant toute compétition et entr'autres les articles suivants :

BISCUITS de toutes sortes

EAUX DE VIE

Eau de Vie [Brandy] très vieux et de toute marque

Gin, Jamaïque, Rye très vieux, Vin Sherry dans tous les prix, Oporto dans tous les prix, Sauterne et Claret en caisse, de Barton et Guestier, (société des Entrepôts de Moulise), Duclos & Frère, W. Guillaume & Cie, etc., etc.

VINS

Vin Blanc et Vin Rouge à \$1.20 le gallon impérial.

AUSSI le célèbre Vin St Michel au gallon ou en bouteille.

LIQUEURS

Chartreuse,
Bénédictine,
Kirsh,
Curaços,
Anisette,
Absinthe, etc., etc.

CHAMPAGNE

Duc de Montebello, Bouteille
Moet et Chandon, Demi Bouteille et
M. Muller & Fils Quart de Bou-
Pipes Heidsieck. teille,

SIROPS DE FRUITS

Sirop de Citron
Sirop de Fraises
Sirop de Framboises, etc.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Pois verts français fins, extra fins et moyens.
Asperges, Capres, Haricots verts
Truffes, Pâtés de foie gras
Etc., etc., etc.

BONBONS

Une grande variété de Bonbonnières,
Bonbons et Mélanges pur sucre.

ORANGES et CITRONS

RAISINS

Raisin Rouge, Raisin de Corinthe
Raisin de Suttan, Raisin Bleu

Amandes de toutes sortes

CIGARES

Aussi : Un immense assortiment de CIGARES, depuis 80 cts. à \$10.00 la boîte.
Une visite est respectueusement sollicitée.

CHS. S. RIVERIN.

45, RUE DE LA COURONNE

St-Roch.

CHANGEMENT DE
GOUVERNEMENT !

IN RE.

MERCIER - ROSS

Maintenant que le brouhaha et l'excitation qu'entraînent invariablement les élections est terminé, et que les esprits se sont calmés, on discute de côté et d'autres, qui des deux chefs actuellement à la tête des deux partis politiques de cette province aura le pouvoir. D'un côté on prétend que le ministère Ross va se maintenir et de l'autre on prétend que Mercier arrivera certainement au pouvoir. Eh bien moi je vous conseillerais, car après tout que l'un ou l'autre y arrive à ce pouvoir tant convoité ça ne mettra toujours pas d'argent dans la poche de chacun, tandis qu'en lisant mon annonce vous vous convaincrez que vous économiserez de l'argent en venant faire vos achats à mon magasin, car je suis certain que vous mettrez 15 0/10 ou 30 0/10 dans votre poche, parce que je vends mes marchandises meilleur marché que n'importe où ailleurs. Venez voir et vous achèterez chez

P. C. D'AUTEUIL,
123, rue St-Joseph.

ROBES EN LAINE, POLKAS
ET BONNETS.

Un grand lot d'échantillons, de Robes, Polkas, Bonnets de Laine que je vends au prix du gros, chez

P. C. D'AUTEUIL.

PELLETIERIES.

Je tiens tout particulièrement à attirer l'attention du public sur ce département, car m'étant assuré les services d'un tailleur de premier ordre je puis garantir satisfaction. Ce département est à son grand complet, mon assortiment est complet. J'ai toujours en mains : Capots en Craemer, Bocarum, Astracan, Chat Sauvage, Loup noir et gris, ainsi qu'un assortiment de Casques de toutes sortes, de Pelletteries pour Dames et pour Hommes, ainsi que des Colletteries, Cols, Pagottes, Bordures, etc., etc. Aussi j'ai toujours en mains un grand stock de Pelletteries non manufacturées pour vendre à la peau. Aussi je suis en mesure de prendre et remplir aucune commande, et donner entière satisfaction. Venez voir avant d'acheter ailleurs.

P. C. D'AUTEUIL.

HARDES FAITES

J'ai toujours en mains un grand choix de Hardes faites dans tous les prix et qualités. On ne perd jamais de ventes dans ce département chez

P. C. D'AUTEUIL.

ETOFFES A ROBES.

Je promets pouvoir satisfaire les plus difficiles dans ce département, car je ne crains pas de dire que mon assortiment est un des plus beaux que l'on puisse voir.

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Chapeaux de Feutre pour Dames et Jeunes Filles. Un grand assortiment dans toutes les couleurs et à bon marché chez

P. C. D'AUTEUIL.

GARNITURES.

Grand assortiment de Plumes, Plumeaux, Pompons, Oiseaux, Gauze, Rubans ; enfin toutes les plus récentes nouveautés en fait de garniture chez

P. C. D'AUTEUIL.

RECOMPENSE.

Comme je l'ai déjà annoncé, toute personne qui achètera à mon magasin pour la somme de vingt piastres [\$20], je donnerai une magnifique Horloge de deux piastres [\$2]. Venez voir nos marchandises avant d'aller ailleurs.

P. C. D'Auteuil,

123---Rue St-Joseph---123

Librairie St Jean-Baptiste

F. X. FOURNIER & Cie
6 RUE DE LA FABRIQUE 6

(Près de la Basilique)

Nous avons l'honneur de présenter à nos clients nos meilleurs remerciements pour le patronage distingué qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour. Nous espérons que le passé sera pour nous comme certificat de notre empressement à donner toujours satisfaction complète.

Nous vous invitons tout spécialement à venir visiter notre établissement qui ne laisse rien à désirer. Vous y trouverez certainement la plus riche collection d'ouvrage de piété et de littérature, une variété d'objets de piété ; tels que crucifix montés sur pluche, dor, argenté, ou en ivoire, chapelets en acajou, ambre ou onyx ; statues artistiques décorées, et une quantité d'objets de goût pour cadeaux, trop long à énumérer.

Nous faisons une spécialité de galons, franges, dentelles, glands or ou argent, et de souvenir mortuaires. Les ordres pour registres, calendriers, ordos, graduels et vespéraux [édition canadienne] recevront une attention tout particulière.

AUSSI

Un bon piano allemand [Irmber] 7 octaves, tout neuf, \$250.

Une visite est respectueusement sollicitée.

T. ARMAND

Horloger, Bijoutier et Graveur

NO. 36, RUE ST. JOSEPH
ST-SAUVEUR

Informes ses amis et le public, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Montres en Or et Argent, Chaînes en Or et Argent, beaux patrons, Setts pour Dames, magnifiques Colliers, Pendant d'Orsilles, Joints et Bagues en Or solide, Bracelets, Loquets, etc., etc. Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs afin de voir les prix. Il remercie le public pour son bienveillant patronage et espère continuer à le mériter. Comme par le passé il se charge de la réparation des Montres, Horloges, Bijoux, etc., etc. Monogrammes de toutes sortes.

Satisfaction garantie.

T. ARMAND

Cadeaux de Noel et du jour
de l'An

—CHEZ—

ELIE BEDARD

Horloger et Bijoutier

245, RUE SAINT-PAUL, PALAIS.
EN FACE DU DEPOT, QUEBEC.

—ooo—

Mouvement Waltham, Engin, Hampden Illinois, Montres Longines, Célestin Charprier, Boitier en argent, à clef et remontoir, 21/2, 3, 4, 5, et 6 onces couvertes et non couvertes. Montres en Or et Argent, Pendules, Horloges Nickle, Role Plate, Parures et Bracelets, Loquets et Chaînes en Or, Joints et Bagues, Sets en Or Guinée, Bagues et Diamants, Pipes en Ecume, Pipes en Bois, assortiment Accordéons, Lorgnons en Cristal, Lunettes Lawrence, Télescope, Lunettes d'Opéra, Argenterie, etc.

J. E. LABRECQUE

Entrepreneur de Pompes Funèbres

—COIN DES RUES—

St-François et de la Chapelle,
ST ROCH

A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public de Québec qu'il est en position d'entreprendre l'Organisation des Pompes Funèbres, et qu'il se flatte de pouvoir donner satisfaction entière à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance et de leurs ordres. Il a fait l'acquisition d'un CORBILLARD de première classe, le plus beau qu'il y ait à Québec.

M. LABRECQUE s'occupera comme d'ailleurs il l'a toujours fait, de tous les détails d'organisation des funérailles, telles que Garnitures de chambre, Bandoulières, Cercueils, etc.

Les commandes seront exécutées à UNE HEURE D'AVIS. M. Labrecque espère fermement que le public s'empressera de lui donner une grande part de son patronage.

A. Marcotte

RELIEUR

4 RUE BUADE Haute-ville
QUEBEC

OUVRAGES EXÉCUTES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE

Joseph Dugal

TANNEUR

330 & 332

Rue St Valier

QUEBEC

SPÉCIALITÉ : Tannage à la Façon

FABRIQUE DE VINAIGRE

"EUPEKA"

E. & A. ROBITAILLE

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, ALCOOL METHY-
LIQUE ET CONSERVES
MARINADES.

QUEBEC

Grande vente sans réserve
POUR LES FETES

Aux Magasins 91-95, Rue St-
Joseph, St-Roch.

Lustres et Lampes de tout espèces.
Les Porcelaines.—Sets à dîner, sets à thé,
Tête-à-tête, Bols et Soucoupes, Ornaments,
etc.

Bisque.—Statuettes, Ornaments de corniches.

Terra Cotta.—Sets à tabac, Boîtes à tabac, Statuettes, etc.

Verrerie.—Carafes, Verres à l'eau, aux vins, aux liqueurs, Cristal de couleur, etc.

Faïence.—Un assortiment complet.

Argenteries des meilleurs fabricants, patrons bien riches.

C'est en vue de réduire le surplus de marchandises, toute offre raisonnable sera acceptée.

A. G. L. VALLERAND.

CHEZ YOUNG,
MARCHAND DE FER

106---RUE DU PONT---106

—{—{—{—

JE VIENS DE RECEVOIR UNE
NOUVELLE importation de mes RA-
SOIRS spéciaux portant la marque HER-
MAN YOUNG pour Barbiers et autres.

Ces Rasoirs sont concaves et ils sont vendus dans de petites boîtes bien finies.

Prix : \$1.50.

Avec un mois d'essai garanti, si l'acheteur n'est pas satisfait il a droit de les remettre jusqu'à ce qu'il soit satisfait.

Quelque chose de nouveau

Huile de Cire Noire de Sabin, à l'épreuve de l'eau pour harnais, ceintures militaires, bottes et chaussures d'hommes, etc.

J'ai aussi la même huile spéciale préparée pour les Chaussures de Dames.

Toutes les Bouteilles sont garanties.

Bertrand & Cie,

MARCHANDS DE BOIS

Rue de l'Eglise, Saint-Roch, Québec.

Font savoir au public qu'ils ont ajouté à leur commerce de bois ordinaire.

Un assortiment de bois franc
sec,

CONSISTANT EN

NOYER NOIR,

CERISIER,

FRENE,

BOIS BLANC,

MERISIER, ETC.,

Ayant beaucoup de planches à plancher en merisier sec et préparées, on les vendra avec réduction sur les prix ordinaires.

AUTOMNE ET HIVER

VETEMENTS

ASSORTIMENT CONSIDERABLE A LA
Cie. Grand Union

Semaine d'ouverture dans tous les départements. Pas de vieux stock. Tout est neuf. Il n'y a pas à le nier, nous offrons en vente le plus grand assortiment de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Venez voir les nouveautés de bon goût, consistant en vêtements pour Jeunes Gens, Garçons et Enfants. Voyez les patrons de bon goût pour hommes faits et Vieillards. Examinez nos spécialités pour tous les âges et grandeurs. Vous êtes les bienvenus, que vous achetiez ou non. Un seul prix et étiquettes en chiffres ordinaires.

Magasin ouvert jusqu'à HUIT HEURES.

VENEZ ! VENEZ ! VENEZ !

GRAND UNION CLOTHING COMPANY.

124, RUE ST - JOSEPH, ST - ROCH, QUEBEC.

[Ancien magasin de M. J. B. LALIBERTÉ.]

W. F. ROBINS

GERANT.

T T T

DEMEAGEMENT

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ces nombreuses pratiques et au public en général qu'il vient de transporter son poste de commerce au spacieux magasin qu'il vient de faire construire **No. 240 rue St-Joseph** marche Jacquartier.

A l'occasion de ce changement, M. Rousseau est heureux de pouvoir offrir à ses nombreuses pratiques.

UNE GRANDE VENTE DE THE

Fonds de banqueroute

1200 Caisses de thé achetées à 50 pour cent de REDUCTION qu'il nous faut vendre dans le cours d'un mois pour faire place aux importations d'automne.

Afin de hâter cette vente nous avons décidé de donner un présent pour l'achat d'une livre de thé.

Pour la satisfaction de l'acheteur nous donnerons un échantillon gratis, de cette manière le public pourra se convaincre que les thés que nous offrons en ce moment sont d'une qualité supérieure et à des prix défiant toute compétition.

Pas de meilleur occasion pour faire une provision pour l'hiver.

Spécialité de cafés aromatique très recherché moulu tous les matins.

J. B. Rousseau

240 RUE ST JOSEPH

SUCCURSALES :

206, Rue ST-JEAN et COTE DES MARCHANDS, LEVIS.

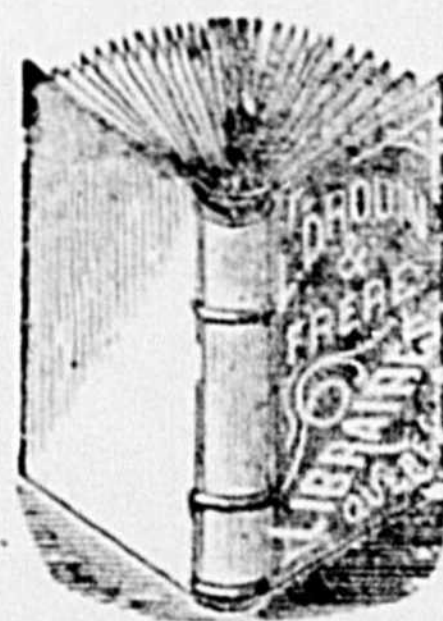
A VENDRE PAR

INTENTIONUM MISSARUM TABELLA.											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31					

Imprimerie : † EDUARDUS CAR., Epus. Marianop.

L. DROUIN & Frère

LIBRAIRIE ST ROCH



OUVRAGES CANADIENS

Voyage de Sieur Diéreville en Acadie

Par L. U. Fontaine

Souvenir d'un demi siècle.

Par J. G. Barthe

Le Chien d'Or.

Par L. P. Lemay.

Soldat de Pie IX

Par C. E. Rouleau

Vie Populaire de Pie IX

Par le R. P. Limbour

Histoire du Canada en 4 volumes

Par F. X. Garneau

Les Oiseaux du Canada

Par C. E. Dionne

Les deux Cochers de Québec

Pamphlet politique

L. DROUIN & FRERE

Libraires & Imprimeurs

96 Rue St-Joseph

QUEBEC

LIBRAIRIE ST-ROCH

Assortiment general de Litté-

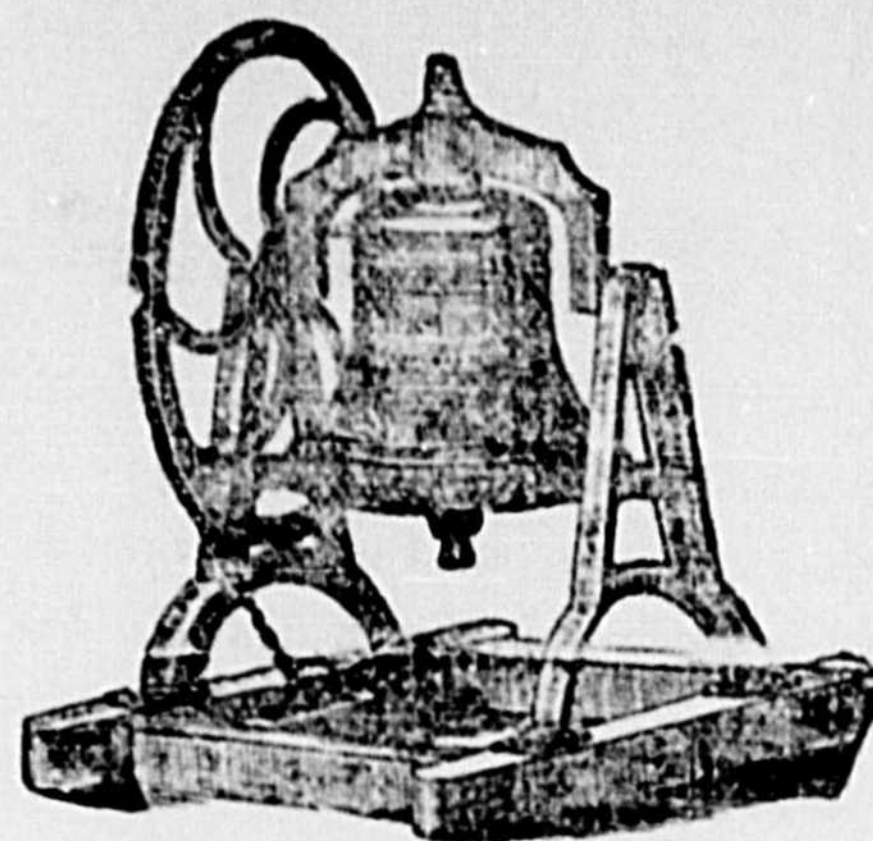
rature, livres de prières, livres classiques, livres de prix pour les écoles, livres blanc Papeterie, imagerie, articles religieux, vin de messe, cierges, hosties veilleuses, etc.

L. DROUIN & Frère

Libraires & Imprimeurs

96 Rue St Joseph St Roch 96
Quebec

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q.

FONDERIE DE CLOCHES

POUR EGLISES

Seules ou en Carillons avec

MONTURES EN FER OU EN BOIS.

A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

LA VERITE

Journal hebdomadaire

RELIGIUEUX ET INDEPENDANT

PRIX DE L'ABONNEMENT

1 an \$2.00

6 mois \$1.00

3 " \$0.50

Payable d'avance

AUSSI

Impressions de toutes sortes

Telles que livres, têtes de comptes, factums, blanc de cour, circulaires, cartes d'affaires etc.

BUREAUX & ATELIERS

96 Rue St-Joseph St-Roch

QUEBEC

J.J. BARBEAU, FILS

—(—)

COUVREUR

En Fer-Blanc,

Toile Galvanisée,

Ardoise, Bardeaux,

et Gravois,

ET POSEUR DE CORNICHES

95, Rue Dorchester

ST-ROCH, QUEBEC.

Les ouvrages qui lui seront confiés seront remplis avec promptitude. — Satisfactions garanties. — Prix modérés. — Une visite est sollicitée.

NEWSPAPER ADVERTISING

A book of 100 pages. The best book for an advertiser to consult, be he experienced or otherwise. It contains lists of newspapers and estimates of the cost of advertising. The advertiser who wants to spend one dollar, finds in it the information he requires, while for him who will invest one hundred thousand dollars in advertising, a scheme is indicated which will meet his every requirement, or can be made to do so by slight changes easily arrived at by correspondence. 100 editions have been issued. Sent, post-paid, to any address for 10 cents. Write to GEO. F. ROWELL & CO., NEWSPAPER ADVERTISING BUREAU, (108 Spruce St., Printing House Sq.), New York.